

Compte rendu du conseil municipal du 5 décembre 2019 - 18h30

Présents : Mmes Magali LIVENNAIS, Nadine BELAIR, Gisèle CARPENTIER, Ms Philippe CASTANET, Sébastien DALE, Gervais DELNAUD, Jean-Philippe GAVET, Patrice LACOMBE, Daniel LEVET, Alexis MAURY.

Excusés : Mmes Eveline BOUYSSOU (pouvoir à Mme Gisèle CARPENTIER), Sandrine ROUGIE

Désignation d'un secrétaire de séance : M. LACOMBE Patrice est désigné à l'unanimité

- **Approbation du compte rendu de la séance du 7 novembre 2019** : Approuvé à l'unanimité.

- **Décisions modificatives Budget principal et Budget Lotissement**

Madame le Maire précise à l'assemblée que d'une part le poste correspondant aux échéances d'emprunt du lotissement Albert Camus n'est pas suffisant et qu'il convient de l'augmenter de 1490,92 euros en prenant sur le poste autre matériel et outillage D'autre part le poste correspondant au dépôt et cautionnement est augmenté de 707,51 euros en prenant sur le poste autre matériel et outillage également.

→ Approuvé à l'unanimité

- **Sollicitation financements pour la réhabilitation de l'ancienne école Roger LAVAL**

Après avoir présenté l'avant projet sommaire (esquisse) de la réhabilitation de l'ancienne école Roger Laval validé par la commission bâtiments publics réunie le 29 novembre, Madame le Maire propose au conseil de solliciter les aides financières auprès de l'Etat (DETR) à hauteur de 50% et de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (fonds de concours à hauteur de 20%) ; soit un total d'aides de 70% sur un coût estimé à 203 500 € HT (réalisé par Dominique JAMME, architecte, pour un montant de 960 € TTC).

→ Approuvé à l'unanimité

- **Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires**

Communales

École (Sébastien DALE) : Rendez vous le 6 décembre avec Mr Yves Mazet pour régler les soucis de finition et de fonctionnement du bâtiment,

Communautaires CAUVALDOR

Finances (Daniel LEVET) : Réflexion sur l'attribution des fonds de concours

Voirie (Patrice LACOMBE) : Classification des travaux de voirie à réaliser en 2020 par ordre de priorités, Suite à la demande du service voirie la commission voirie s'est réunie et a défini l'ordre de priorité des travaux sur la commune

1 Les Teulières 180 ml

2 Rue du lavoir 53 ml

3 Rue du docteur Gouygou 410 ml

4 Poutissard-La Rebastide reporté 2021/2022

Culture (Gervais DELNAUD) :

- > Poursuivre le rapprochement des écoles de musique,
- > Prévisions de travaux importants au château des Doyens de Carennac propriété de Cauvaldor et siège du pays d'art et d'histoire
- > Les associations culturelles doivent déposer leur dossier de subvention courant janvier 2020
- > PAT'Mobile véhicule aménagé pour amener le patrimoine de Cauvaldor au plus près des habitants

Question diverses

- Achat d'une perceuse et d'un coupe arbre pour les agents techniques
- Établissement d'un devis auprès d'ATERPLO à Brive-la-Gaillarde afin de faire le diagnostic énergétique et amiante de l'ensemble des bâtiments communaux 1882 € HT. Des priorités seront données au fur et à mesure des besoins.
- Un Conseil d'école extraordinaire est prévu le 10 décembre 2019 avec tous les maires du RPI, afin de préparer la réunion du 19 décembre prochain en présence de Monsieur le Sous-Préfet pour régler ce problème de mise à disposition du groupe scolaire au SIVU.
- Remplacement du matériel informatique (2 postes informatiques) par INFO CLICK Souillac pour un montant de 1806,95 euros TTC
- Maintenance informatique auprès d' INFO CLICK Souillac pour 400€ par an

- Fibre optique : Chaque habitant sera raccordable courant 2020, pour tout renseignement un site internet est consultable à l'adresse : alliancetreshautdebit.fr
- Remerciements à Madame Amandine LESPINASSE pour la formation dispensée à titre gracieux sur le défibrillateur qui s'est déroulée le 29 novembre dernier à la salle des fêtes (23 personnes présentes).
- Rappel : Un défibrillateur est installé au stade coté terrain de foot à l'entrée du gymnase,
- La pose du miroir urbain est prévue le mardi 17 décembre au Glacis, en présence de Monsieur Alexandre DE MOURA du STR de Souillac. Afin d'obtenir une meilleure visibilité, l'arbre à coté du monument aux morts sera coupé.
- L'éclairage public rue du Coustalou sera réparé semaine 50,
- La place publique entre l'ancien restaurant la Renaissance et l'église sera nettoyée par les agents techniques
- Les deux agents techniques vont suivre une formation complémentaire CACES
- Le bail de 9 ans avec la Poste pour le local a été signé ce jour.
- Un bulletin municipal sera réalisé et distribué début janvier
- La cérémonie des vœux de la municipalité de Saint-Sozy et d'accueil des nouveaux arrivants en est fixée le samedi 25 janvier 2020 à la salle des fêtes

L'ordre du jour est épuisé, levée de la séance 20h00.

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Patrice LACOMBE
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal.*